



VIVRE À LIMOGES-FOURCHES

Votre magazine d'informations municipales

Edition n° 32 - Janvier 2023

www.limogesfourches.fr

Bonne Année 2023





Tél : 01.64.38.87.08

mairie@limogesfourches.fr

Nous vous communiquons les horaires d'ouvertures au public de la mairie :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 16 h
Vendredi		14 h - 16 h
Samedi	11 h 30 - 12 h 30 (permanence des élus)	

Sommaire



Editorial page 3

Infos municipales

Les finances communales page 4

Les travaux page 5

La sécurité page 6

La police intercommunale page 6

La participation citoyenne page 7

Le SIVOM du Brasson et les écoles

Le Sivom du Brasson page 7

Les écoles pages 8 et 9

Vie associative

La Zumba, la Maison des copains page 10

Le foyer rural page 11

L'APELLF page 11

Le Comité Consultatif d'Action Sociale page 11

Le Conseil Municipal des Jeunes

page 11

Vie locale

Panneau pocket et site internet page 12

La fibre... c'est pour bientôt !! Page 12

La CAMVS page 13

La cérémonie du 11 novembre page 14

Le collège de Coubert page 14

Urbanisme : DP ou PC ? page 15

Les économies d'énergie page 15

La vie économique page 16

L'entreprise ABB page 17

Etat civil 2022 page 18

Inscriptions à l'école page 18

Informations diverses (plan, infos utiles) page 24



Afin de permettre le bon fonctionnement du secrétariat de mairie, nous vous prions de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture au public.

Bonne Année 2023



Éditorial



L'une des priorités du Maire, c'est d'assurer la sécurité des habitants de sa commune. Elle correspond d'ailleurs aux attentes légitimes des concitoyens ; c'est un thème toujours largement abordé lors des élections.

Pour cette raison et depuis déjà de nombreuses années, j'ai toujours placé cette priorité en avant, à savoir :

- la mise en place d'une vidéo protection par caméras reliées à un serveur sécurisé, permettant aux services de la gendarmerie d'extraire, en cas de besoin, des vidéos nécessaires pour formuler une demande auprès du Procureur de la République. Une caméra 360° sera prochainement installée sur la place de la Mairie,
- un éclairage performant par lampes LED, avec incorporation de variateurs d'intensité, permettant des économies d'énergie.

Pour l'année 2023, nous allons encore améliorer la sécurité des biens et des personnes, en signant une convention avec la police intercommunale, mise en place par l'agglomération Melun Val de Seine. Elle viendra en renfort de la Gendarmerie Nationale.

Cette police intercommunale sera uniquement dédiée aux communes rurales, le jour, et sera dédiée à l'ensemble des communes, la nuit.

Nous allons également mettre en place des citoyens référents. Ils seront vos interlocuteurs, en matière de sécurité dans votre quartier.

Notre commune est celle qui est le moins impactée par les cambriolages et les atteintes aux biens, aux véhicules et aux personnes, dans la circonscription de la Gendarmerie de Coubert.

L'ensemble de ces moyens contribuera à la sécurité de notre village.

Un autre aspect à ne pas négliger, c'est la sécurité routière. Des vitesses excessives et des incivilités routières sont constatées régulièrement. Chaque année, nous faisons une demande de subvention dite « amendes de police », pour procéder à des travaux améliorant la sécurité routière, à savoir, création de trottoirs, ralentisseurs, incitation à respecter une vitesse à 30 km/h.....

Sur ce dernier sujet, il y a encore de la pédagogie à faire, pour convaincre les conducteurs de respecter le code de la route, notamment en ne stationnant pas sur les trottoirs réservés aux piétons. Mais je reste optimiste, en espérant une prise de conscience de tous.

Churchill disait « un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Toutes ces mesures, mises en place, permettront, je le souhaite, une année 2023, plus civique et plus respectueuse des autres.

Al'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes souhaits les plus sincères, sans oublier le bien le plus précieux : la santé.

Bonne et heureuse année 2023 !

Le Maire

Philippe CHARPENTIER





Les finances communales

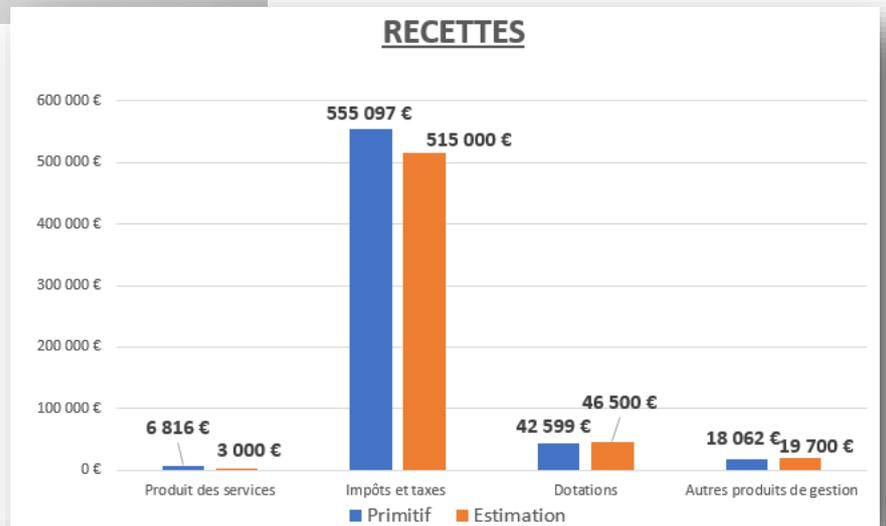
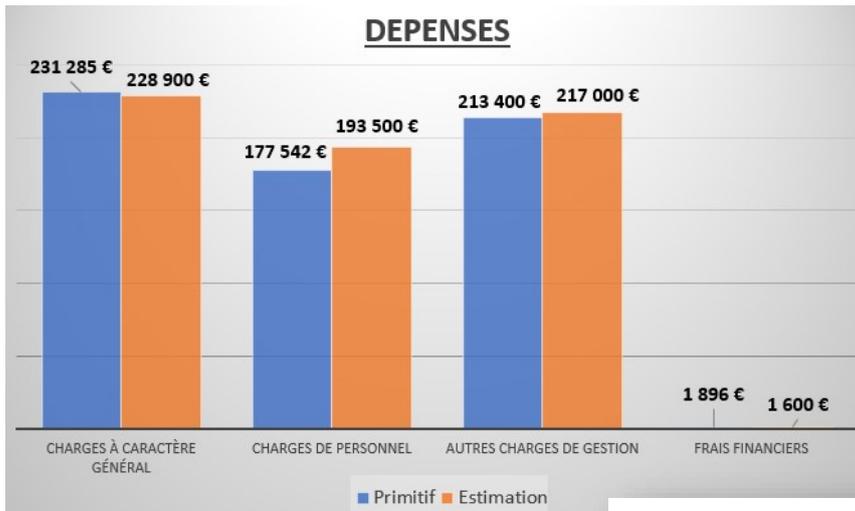
Vous avez pris connaissance, dans la précédente édition, des résultats détaillés de l'exercice 2021 clos avec un excédent global de 157 806 €.

Ce résultat permet de dégager une capacité d'autofinancement brute déterminante pour le financement des investissements de 76 596 €, soit 125 € par habitant pour 48 € au niveau du département.

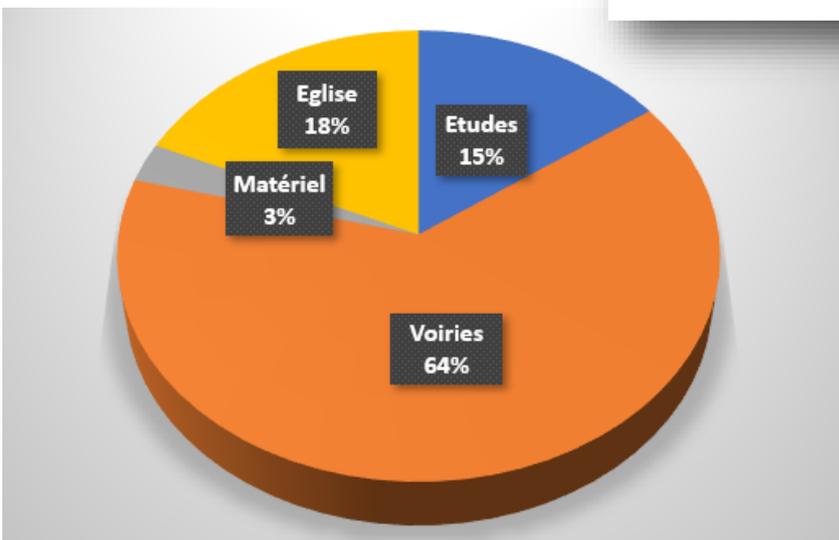
La dette à moyen/long terme s'élève à 160 202 €, soit 313 € par habitant pour 494 € au niveau du département.

Dans ces conditions, le budget 2022 a été construit en limitant à 2,8 % le taux d'inflation des dépenses, ce qui est largement dépassé à l'heure où ces lignes sont écrites.

Comparatif Budget de fonctionnement Primitif 2022/Estimation annuelle (€)



Investissements réalisés ou en cours







Les travaux

Rappel pour l'année 2022 :

- fin de la rénovation de l'Eglise St Médard,
- travaux de sécurité rue de la Seigneurie,
- trottoir rue du Parc, permettant une continuité entre le hameau du Parc et le chemin menant à l'usine GRDF,
- reprise du réseau d'assainissement rue de Mauny,
- travaux de trottoir et de voirie rue de Mauny,
- trottoir rue de Bougainville.

Prévisions pour l'année 2023 :

- éclairage extérieur de l'Eglise par la mise en place de spots LED, au pied de l'édifice,
- travaux d'assainissement, de trottoir et de voirie rue du Rozoir,
- études pour l'élaboration d'un prochain Contrat Rural. Celui-ci consistera dans :
 - ⇒ l'agrandissement du bâtiment des services techniques,
 - ⇒ la création d'un parcours de santé sur le stade et d'un tremplin vélo-trottinette,
 - ⇒ le ravalement de la façade sud de la Mairie,
 - ⇒ la construction d'un préau à l'école des Merisiers,
 - ⇒ la reprise de la voirie et des espaces verts place de la Mairie.

Ces travaux s'étaleront de 2024 à 2025, après avoir obtenu les subventions de la Région Ile de France et du Département.



Ecluse rue de la Seigneurie



Travaux de trottoir et voirie rue de Mauny - AVANT



Travaux de trottoir et voirie rue de Mauny - APRES

La Sécurité Notre Priorité

La sécurité

Dans ce domaine aussi, le Conseil Municipal est particulièrement proactif afin de disposer de moyens efficaces pour améliorer la sécurité des habitants.

Quels sont-ils ?

- ⇒ **la vidéo-surveillance** : un parc de 22 caméras est opérationnel et une caméra 360° doit être encore installée place de la Mairie. D'après les statistiques fournies par la gendarmerie, notre commune présente de très bons résultats aussi bien en dommages aux véhicules qu'aux effractions à domicile,
- ⇒ l'adhésion au dispositif de **la Police Intercommunale** (voir article),
- ⇒ la mise en place du dispositif « **Participation Citoyenne** » (voir article),
- ⇒ en matière de sécurité routière qui demeure un souci récurrent dans le village, **une écluse** visant à policer la circulation rue de la Seigneurie vient d'être mise en place.

Pour terminer, rappelons que le Conseil Municipal a maintenu l'éclairage public de nuit tout en diminuant l'intensité lumineuse pour tenir compte des directives d'économies d'énergie.

Espérons que ces moyens permettront aux habitants de conserver leur sérénité malgré les méfaits rapportés chaque jour dans les médias.

Vidéo-surveillance
rue de Bougainville



Ecluse rue de Bougainville



La Police Intercommunale - P.I.C.

Dans le précédent Vivre à Limoges-Fourches, vous avez été informés des travaux pilotés par la CAMVS dans le but de mettre en service un tel dispositif au sein de son périmètre d'action.

Les travaux de la commission sont terminés et ¾ des communes ont pris la décision d'y adhérer pour un démarrage au 1^{er} janvier prochain.

Que retenir pour Limoges-Fourches ?

- ⇒ le service sera assuré de jour de 10 h à 19 h,
- ⇒ la nuit de 18 h à 4 h,
- ⇒ en cas de nécessité, c'est toujours l'appel au 17 qui demeure la règle, charge à la Gendarmerie et à la PIC de convenir de la brigade responsable de l'intervention à mener,
- ⇒ un compte rendu de chaque intervention est transmis au Maire.

Rappelons les prérogatives de cette P.I.C :

- ⇒ sécurité des personnes,
- ⇒ atteinte aux biens,
- ⇒ circulation routière et stationnement,
- ⇒ missions de police administrative générale.

Le coût annuel de cette prestation sera de 13 139 € la première année et 14 599 € jusqu'à fin 2026, date à laquelle la convention avec la CAMVS devra être validée de nouveau.



La participation citoyenne

Cette opération a pour but de mettre en place un système de protection réciproque destiné à organiser une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance dans différents quartiers de la commune.

C'est une action complémentaire à celle de la Gendarmerie et différente de « Voisins Vigilants » qui est un service payant pour la commune.

Il sera assuré par quatre « Citoyens Référents » choisis par le Maire et qui sont :

- Madame **F. VANDEWINCKELE** pour *Fourches*,
- Messieurs **M. LARGILLIER** et **E. SIMEON** pour *Limoges-Fourches*,
- Monsieur **A. RIGNAULT** pour *Le Parc*.

Chacun est amené à accomplir un acte de prévention tel que : surveillance des logements temporairement inoccupés, relevé du courrier des vacanciers ...

Les référents ont un rôle de courroie de transmission entre la commune et la Gendarmerie, l'objectif étant de signaler à cette dernière toute information susceptible de prévenir ou mettre en échec la délinquance.

Une réunion d'information entre les citoyens référents et la Gendarmerie est prévue courant décembre.

LE SIVOM DU BRASSON ET LES ECOLES

Le SIVOM du BRASSON

La restauration des plus petits se déroule dans de bonnes conditions dans la salle Les Ormes et le nombre d'enfants est en augmentation régulière.

Concernant l'agrandissement de l'école des Quatre Chemins, le projet continue à se dérouler comme évoqué dans la précédente édition à savoir :

- l'assistant maître d'ouvrage a été choisi,
- celui-ci a lancé la consultation visant au choix de l'architecte,
- deux candidatures ont été réceptionnées dans les délais,
- le cabinet Sas Semon Rapaport et Associés a été sélectionné.

Secrétariat du SIVOM du Brasson

Secrétaire : Sandrine DUCHENE

Permanence téléphonique : Lundi au vendredi : 9 h 00 - 11 h 00

Ouverture au public **sur rendez-vous** : Mercredi : 9 h 00 - 11 h 00

Tel : 09 60 40 73 28 / sivom.dubrasson@laposte.net

Ecole maternelle de Limoges-Fourches

Le jeudi 1er septembre, les élèves de maternelle ont fait leur rentrée à l'école. Cette année, l'école maternelle accueille 55 élèves.



Les élèves sont répartis en 2 classes :

- 1 classe de 28 PS-MS (avec 16 PS et 12 MS) Mme Magnaval
- 1 classe de 27 MS-GS (11 MS et 16 GS) Mme Tromas

Les 16 élèves de PS ont fait leur premier pas à l'école et se sont très vite habitués à leur nouvel environnement, pour le bonheur de tous. Les premières larmes ont laissé la place à la joie de venir à l'école, aux premières découvertes et aux premiers copains, aux premiers apprentissages.

Cette année scolaire sera une année haute en couleurs !

L'école travaillera cette année autour du thème des couleurs et des arts.



Du 10 au 14 octobre, les élèves ont réalisé une semaine du goût, elle-aussi, en couleurs. Les élèves se sont rendus à la cueillette de Coubert pour cueillir des pommes et fabriquer du jus de pommes. Ils ont ensuite cuisiné



un repas aux couleurs primaires et ont réalisé un restaurant dans les classes. Les papas et les mamans sont venus nous aider. Ce moment a été apprécié de tous !

L'école bénéficie toujours de cours de musique dispensés par un professeur de musique du CMR, Elyes, tous les lundis matins. Ils continuent d'apprendre à chanter juste, à découvrir des œuvres musicales classiques ou à réaliser des activités rythmiques.

PROJETS ENVISAGES POUR L'ANNÉE 2022-2023 :

- 3 rencontres sportives avec l'USEP
- Visite du centre Pompidou à PARIS
- Découverte du musée d'Égreville ou la Fabuloserie d'Yonne

Les élèves et les maitresses sont déjà très enthousiastes à l'idée de réaliser une fresque murale afin d'égayer un mur de la cour de l'école. Celle-ci sera réalisée avec Valérie Dumont.

Nous avons hâte de travailler avec elle !

Madame Tromas

La directrice

Ecole élémentaire de Lissy

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire dans les trois classes de Lissy s'est bien passée. Nous sommes répartis dans trois classes, CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 dans la petite et la grande école de Lissy. Nous avons déjà bien travaillé et commencé des projets avec nos maîtresses, Mmes Cambon, Crégut et Petit.

La piscine a commencé pour les CP/CE1. Les trois classes ont aussi commencé l'éducation musicale avec Elies tous les lundis. Nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre, nous nous sommes régalés lors de la semaine du goût et avons fait travailler notre imagination en arts.

Nous souhaitons partager un poème rédigé par les enfants pour les commémorations du 11 novembre :

« Merci soldats

Merci à vous soldats inconnus
De nous avoir défendus
Face au cruel ennemi,
D'avoir risqué votre vie.

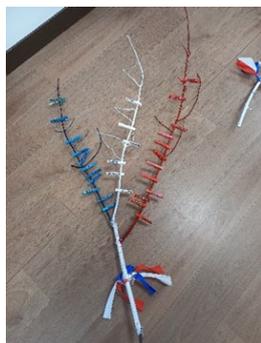
En ce jour du 11 novembre,
Nous fêtons cette victoire célèbre,

Afin que nos enfants plus jamais,
Ne doivent vivre cette méchanceté.

Nous sommes désormais amis,
Avec cet ennemi du passé,
Nous l'espérons pour l'éternité.
Notre avenir semble plus joli.

Classe de CE1/CE2 »

Voici quelques photos de l'arbre du souvenir et de la statue réalisés pour le 11 novembre, d'art (bonhommes d'automne) et du goûter de JTB Rowling/halloween.



Classe de CM1/CM2



Classe de CE1/CE2



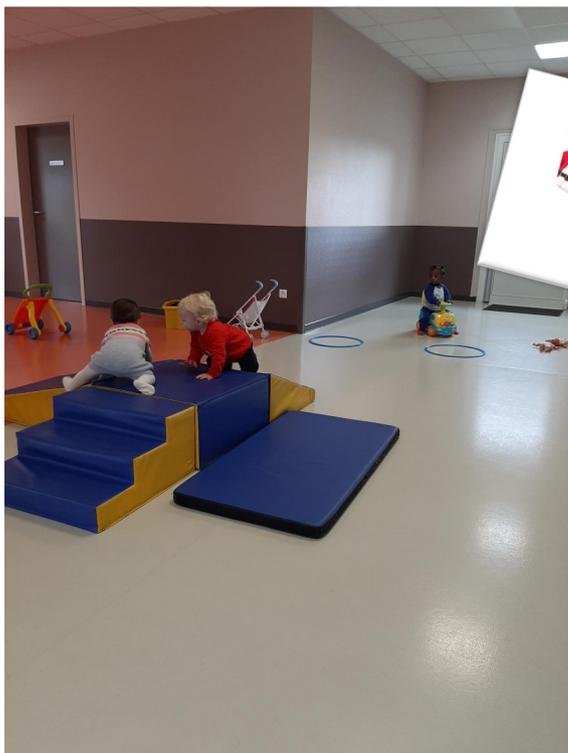
Classe de CP/CE1



Soirée Halloween Zumba mercredi 2 novembre 2022



Motricité et activités manuelles des tous petits de la Maison des copains



Foyer rural

Cette année, c'est au marché de Limoges-Fourches du 3 décembre que le Père Noël a donné rendez-vous aux enfants pour la distribution des cadeaux. Au total, 70 paquets ont été remis aux enfants de la naissance au CM2.

Prochain rendez-vous du foyer, courant février 2023, pour un loto adultes, les chocolats de Pâques, la sortie Astérix fin avril et la brocante du 14 mai.

L'association des Parents d'élèves de Lissy et Limoges-Fourches



Un grand merci à l'APELLF qui a organisé le marché de Noël du 3 décembre et la vente de chocolats dont les fonds seront investis pour les enfants des écoles du RPI.



Comité Consultatif d'Action Sociale

En 2022, sur proposition du Comité Consultatif d'Action Sociale, le Conseil municipal a voté les décisions de reconduction suivantes :

- pour les aînés de plus de 70 ans : l'achat d'un colis de Noël et l'organisation d'un repas festif en janvier 2023,
- pour les jeunes scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire : le versement en octobre d'une allocation de rentrée scolaire à leurs parents. Cette année, celle-ci a été relevée à 60 euros contre 50 les années passées pour tenir compte de l'inflation. Vingt-trois foyers de Limoges-Fourches en ont bénéficié, contre vingt-quatre foyers en 2021.

Des aides de secours exceptionnel ont par ailleurs été attribuées à des personnes en difficulté.



Soirée Pizza

Face au succès de la soirée pizza au printemps dernier, le Conseil Municipal des jeunes a décidé de la renouveler le 25 novembre pour le plus grand bonheur des enfants avec la projection du film « *le secret de Dumbledore* ».



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Collecte de jouets

Une collecte de jouets, peluches et vêtements pour enfants a été organisée début décembre pour le foyer Alizé de Rubelles.



Panneau pocket

Restez connectés à la commune et recevez dès à présent les informations utiles.

Une notification est envoyée immédiatement sur votre smartphone et à chaque nouvel évènement, vous accédez en un clic aux informations et aux alertes publiées.

Nouveau site internet

Nous vous rappelons notre nouveau site internet :

www.limogesfourches.fr

N'hésitez pas à le consulter pour simplifier les procédures en lignes, vos recherches ainsi que vos démarches administrative ! Vous y trouverez aussi de nombreuses informations sur le Plan Local d'Urbanisme, les assistantes maternelles, les écoles, etc....



La fibre..... c'est pour bientôt !!

Vous avez remarqué, dans notre village, la présence de plusieurs équipes de pose de câbles dans les logements réservés aux télécommunications : elles déploient les câbles de la fibre et ceci jusqu'à fin janvier selon leur planning.

Jusqu'à fin mars les opérateurs devront procéder au « transport de leur câble » dans les armoires installées.

Commencera alors une période dite « de dégel » de trois mois au cours de laquelle les opérateurs potentiels se consacreront au démarchage commercial (cette période est dictée par la loi).

A la fin, les branchements chez les particuliers pourront commencer dès qu'ils auront choisi leur opérateur.



La Communauté d'agglomération

Elle s'est dotée d'un projet intitulé « AMBITION 2030 ».

C'est la feuille de route pour la décennie à venir.

Notre communauté comprend 20 communes (dont 12 rurales) et 135 000 habitants.

Ce projet « AMBITION 2030 » n'a d'autre objectif que de mettre en commun nos potentialités, nos richesses, nos atouts, pour bâtir ensemble un territoire, où chacun peut et doit trouver sa place.

Les champs d'intervention de l'agglomération sont :

- développement économique et touristique,
- aménagement de l'espace communautaire,
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- organisation de la mobilité,
- politique de la ville,
- équilibre social de l'habitat,
- accueil des gens du voyage,
- sécurité et prévention de la délinquance,
- contrat local de santé,
- soutien des établissements d'enseignement supérieur et des organismes d'insertion professionnelle,
- culture et sport,
- réseaux de communications électroniques.



Ce projet comporte 6 axes :

- accroître l'activité économique et renforcer l'emploi,
- mettre en valeur l'axe Seine, colonne vertébrale du territoire et l'attractivité touristique,
- accompagner la réussite éducative,
- assurer la transition écologique, en préservant les espaces de biodiversité,
- promouvoir la sécurité publique,
- amplifier la solidarité communautaire au travers de l'accès au logement et à la santé.



*Ce projet « AMBITION 2030 » traduit la volonté des élus,
d'engager une réflexion collective et prospective,
pour choisir le meilleur scénario possible
de développement du territoire.*



La cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre s'est tenue, devant le Monument aux morts de Limoges-Fourches, la traditionnelle commémoration du même jour en présence notamment de représentants de l'Union nationale des combattants de Moissy-Cramayel.

Monsieur le Maire et Manon, Maire du Conseil municipal des jeunes, ont rendu hommage à tous les morts pour la France et déposé une gerbe de fleurs devant le Monument aux morts.

La cérémonie a été suivie d'un chant et de la récitation d'un poème par les élèves des classes élémentaires, qui avaient par ailleurs confectionné un bel arbuste aux couleurs de la France en hommage aux combattants.

Enfin, un petit-déjeuner convivial était proposé à la salle Les Ormes.



Le collège de Coubert

Dès la rentrée scolaire 2022/2023, nos futurs collégiens de 6^{ème} auront la chance d'intégrer un établissement flambant neuf, situé sur la commune de Coubert.

Afin d'optimiser la réussite de cet événement (nomination des professeurs, configuration des transports...), les familles concernées ont eu à se prononcer sur leur souhait d'envoyer également leur(s) collégien(s) en 5^{ème} et 4^{ème}.

Seuls les élèves de 3^{ème} ne pourront y accéder et finiront leur cycle dans leur collège d'origine.

Le collège accueillera à terme 600 élèves issus de 9 communes dont Limoges-Fourches.



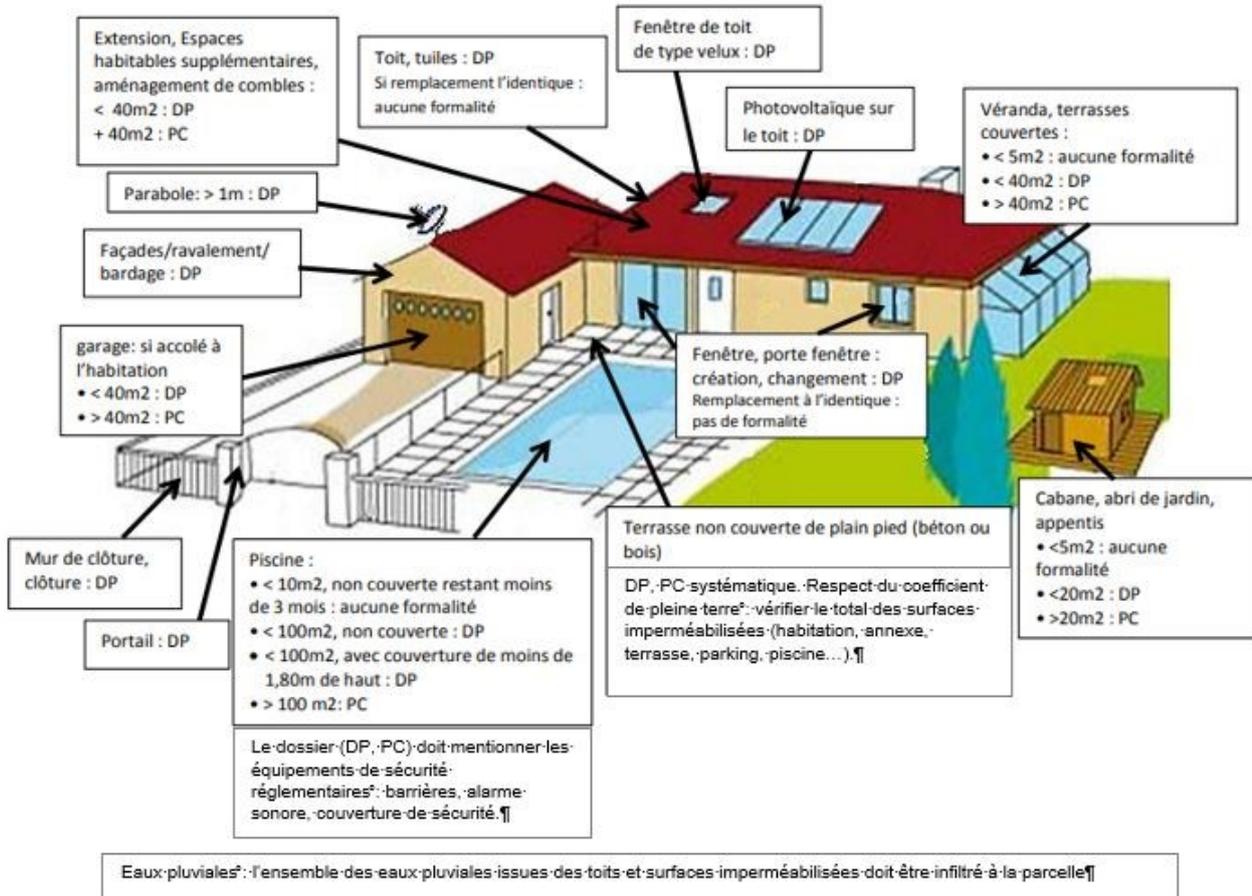




Urbanisme : déclaration préalable ou permis de construire ?

La règle du permis de construire pour l'implantation d'une construction nouvelle est connue de tous, mais tous les travaux ayant pour objet de modifier une construction, d'édifier ou de modifier une clôture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation afin de se conformer au code de l'urbanisme, mais aussi par les spécifications locales précisées par le P.L.U qui fournit les règlements pour chaque zone du territoire communal.

Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC).



Les économies d'énergie

Avec la crise de l'énergie en Europe, la sobriété énergétique s'impose pour éviter les pénuries cet hiver et limiter la hausse des factures d'électricité et de gaz. Afin d'informer et d'accompagner de manière ludique les consommateurs, une campagne de sensibilisation aux écogestes à adopter est d'ores et déjà disponible et téléchargeable sur le site internet du [Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne \(SDESM\)](http://www.sdesm.com).





La vie économique

Notre commune est composée de 3 zones d'activités économiques :

- ⇒ La Plaine du Bois de l'Erable,
- ⇒ La plateforme Nord de Villaroche,
- ⇒ La zone artisanale de la Ferme de Fourches.

L'ensemble des entreprises se trouvant sur ces sites, représente environ 400 emplois. C'est un record pour un village d'à peu près 600 habitants. Il en résulte des rentrées fiscales et des créations d'emplois.

En 2023, 4 nouvelles installations augmenteront encore cette performance :

- ⇒ La Plaine du Bois de l'Erable
 - **Entreprise STM – VALENTIM.** Activité : stockage de matériaux et parking pour ses véhicules de chantier.
 - **SGF RACCORD.** Activité : grossiste pour consommables de plomberie. *30 emplois.*
- ⇒ La plateforme Villaroche Nord
 - **Société DEDIENNE.** Activité : construction de bâtis pour supports moteurs Airbus. *30 emplois.*
 - **JFE CONCEPT.** Activité : menuiseries extérieures PVC et aluminium. *50 emplois.*



*Bienvenue à ces
nouvelles entreprises !*



Présentation de l'entreprise Agri Biogaz de la Brie (ABB)

L'entreprise Agri Biogaz de la Brie (ABB), fondée par 3 exploitations agricoles, a mis en route son méthaniseur situé rue du Parc, en direction d'Evry-Grégy-sur-Yerres. Depuis le 1^{er} février 2022, le site injecte du Biométhane (= gaz de ville d'origine renouvelable) dans le réseau de GRDF.

Ce biométhane est notamment produit grâce à de la biomasse d'origine agricole type pulpe de betterave ou de CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique). Cette biomasse est incorporée chaque jour dans une grosse cuve en béton remplie de bactéries qui vont dégrader cette matière et générer du Biogaz d'une part et une bouille appelée Digestat d'autre part.

Le Biogaz est constitué de 50 % de méthane (CH₄) et 50 % de dioxyde de carbone (CO₂). Il est ensuite épuré sur site à l'aide d'un procédé industriel pour atteindre 99 % de méthane et répondre au cahier des charges de GRDF.

De l'autre côté, le digestat est épandu sur les parcelles agricoles pour fertiliser de manière naturelle les cultures de chacune des fermes participant au projet. Cela permet donc de réduire les engrais d'origine chimique sur ces exploitations qui gagnent en autonomie agronomique et économique.

L'unité de méthanisation produit 200 m³ de biométhane par heure, ce qui représente la consommation d'environ 4000 foyers et notamment ceux de Limoges-Fourches !





Etat civil 2022

Naissances

15 mai	Alba SEMON SU
16 mai	Mya LOPES GALVAO
24 juillet	Sévan VERNET
19 septembre	Louna LANIER
24 septembre	Amelya COINDET
8 octobre	Margot BÉGUIN
8 novembre	Kylian MARQUES PINTO DO NASCIMENTO SANTOS



Mariage

9 avril Anthony DA COSTA et Jessica MOULIN



Regrets

4 avril Philippe LE MOINE
26 avril Manuel FRANCISCO



Inscriptions aux écoles du R.P.I (Limoges-Fourches/Lissy)

En vue de l'organisation de la rentrée scolaire 2023/2024 et afin d'anticiper au mieux les effectifs, l'inscription aux écoles du R.P.I. se fait **dès maintenant en mairie.**

Se munir impérativement des documents suivants :

- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet de santé,
- Justificatif de domicile.



SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE • RÉSEAUX NUMÉRIQUES
SERVICES À LA CITÉ • TRANSPORT & MOBILITÉ

Direction Opérationnelle Île-de-France
11-17 rue du Chrome
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
Tél : 01.60.91.29.90



www.spie.com



RESEAUX VOIRIES TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

- TRAVAUX PUBLICS
- ASSAINISSEMENT
- VRD • TERRASSEMENT



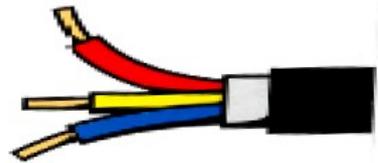
*Imaginez vos extérieurs...
Nous les réalisons !*

www.rvtp.fr

Ferme de la Motte - Route de Melun - 77580 COUTEVROULT
Tél. : 01 60 04 98 26 - Fax : 01 60 42 21 11 - rvtp@rvtp.fr

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE *Vallon*

**Alarme
Domotique
Automatisme
Climatisation
Pompe à chaleur**



77650 CHALMAISON

Port : 06.83.34.22.67

Fixe : 01.64.00.10.54

E-mail : ent.vallon@wanadoo.fr

www.vallon.fr

N° Siret: 487 950 776 000 12 - RA: 77-2

RTP URBATIS

VRD – ASSAINISSEMENT – AEP – DRAINAGE

GENIE CIVIL – ECLAIRAGE – BASSE TENSION

20 Rue de l'industrie

77220 TOURNAN EN BRIE

Tél : 01 64 07 07 28 – Fax : 01 64 07 20 87

contact@rtp-urbatis.fr – www.rtp-urbatis.fr



MANUTENTION POSE INDUSTRIELLE
Leader dans la pose de charpente béton
Location de grue mobile avec chauffeur

contact@mpi77.fr



14 rue de l'industrie
77550 LIMOGES FOURCHES
Tel 01 64 38 52 49 Fax 01 60 68 40 35

Arbres & Jardins
Services

2 RUE DES TROIS JUMEAUX 77170 SERVON
 Email : philippemathey-ajs@orange.fr

**CRÉONS ENSEMBLE UN
 AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR À
 VOTRE IMAGE !**

**FAITES APPEL À NOTRE
 EXPÉRIENCE ET NOTRE
 SAVOIR-FAIRE**

06 74 35 06 28 - 01 64 05 14 79

CRÉATION PAYSAGÈRE - PLANTATIONS -
 DÉCORATION MINÉRALE ET VÉGÉTALE -
 ÉLAGAGE - ABATTAGE -
 ARRACHAGE DE HAIES - CLÔTURE -
 ENTRETIEN PONCTUEL - TERRASSEMENT -
 LOCATION MINIPELLE AVEC CHAUFFEUR

VISITEZ NOTRE SITE WEB WWW.AJS-PAYSAGISTE77.COM
 POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES



Fondée en 2018,
 la société SHP bénéficie
 de l'expérience de son
 dirigeant chez les leaders
 du marché pour réaliser vos
 chantiers de signalisation
 horizontale (marquage au
 sol), verticale (panneaux)
 et mobilier urbain.





Aménagement Construction Rénovation

Pour nous contacter

☎ 01 60 34 64 59

@ contact@acr-batiment.fr

Entreprise Tous Corps d'État

Pour Construire ou Rénover

Pour les Particuliers ou les Entreprises

Un interlocuteur unique pour Bâtir vos Projets

Gros Œuvre et Second Œuvre

Nous sommes à votre écoute afin d'étudier et répondre à vos besoins

www.acr-batiment.fr



Big Bennes

Z.A. Mt St Sébastien

77111 Soignolles-en-Brie

www.bigbennes.com

01 64 06 72 93

**Intervention
sous 24h**

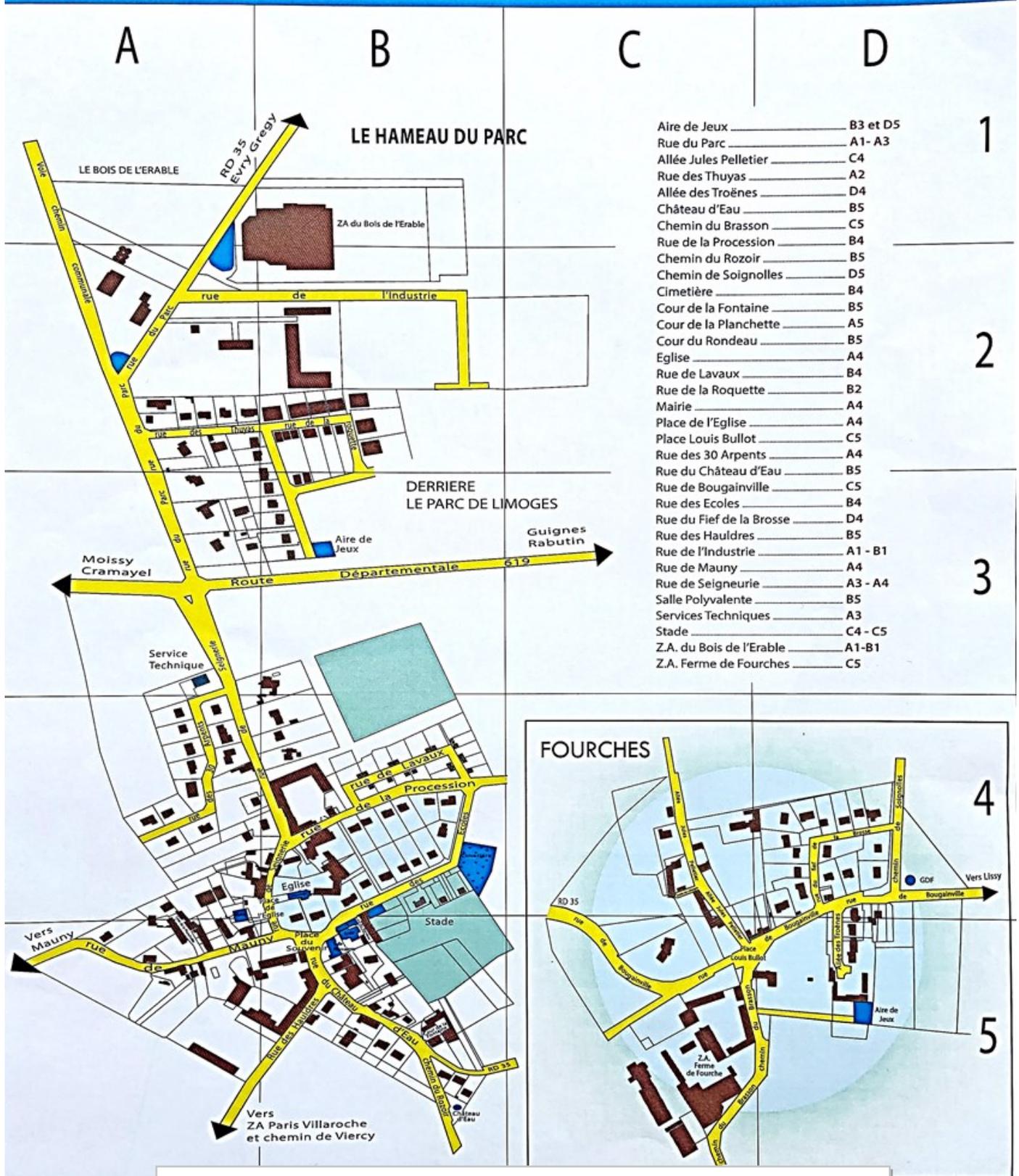
DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Achat Fers & métaux - Location de bennes

Professionnels / Collectivités / Particuliers

La solution pour tous vos déchets

LIMOGES-FOURCHES



MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h00 - 16h00

Samedi : 11h30 - 12h30 (Permanence des Elus)

Tel : 01 64 38 87 08 /mairie@limogesfourches.fr

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le samedi : 11 h 30 - 12 h 30
Le lundi : 18 h 00 - 19 h 00
Tél d'urgence week-end et jours fériés :
06 85 97 28 85

SIVOM DU BRASSON (RPI)

Cantine, étude, garderie, transport scolaire :
Tél : 09 60 40 73 28
Courriel : sivom.dubrasson@laposte.net
Secrétaire : Sandrine DUCHENE

EDUCATION NATIONALE

Ecole de Limoges-Fourches
Tél : 01 64 38 86 40
Courriel : ce.0770104v@ac-creteil.fr

Ecole de Lissy
Tél : 01 60 69 45 04
Courriel : ce.0770105w@ac-creteil.fr

TRANSPORTS SNCF

Ile de France
www.transilien.com
Tél : 36 58
(Infos horaire, trafic, objets trouvés)
Grandes lignes
www.sncf.com
Tél : 36 35
(Billets, trafic, horaires, services)

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Tél : 09 70 80 96 63
de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi

TAXI

M. ANIORTE : 06 60 17 90 79

AMBULANCE / VCL

M. NAIT AKLI : 01 69 40 07 94
24h/24 et 7j/7

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIMOGES-FOURCHES

Alexandra ANDRINO
Tél : 06 20 30 20 12
Corinne COULOT
Tél : 06 08 65 92 72
Charlotte MAUREL (remplacement occasionnel)
Tél : 06 33 19 17 18
Arbia MEZIANI
Tél : 06 12 72 81 78
Nathalie RODDIER
Tél : 06 95 47 99 96
Fabienne VANDEWINCKELE
Tél : 06 38 84 80 33

INFIRMIERS A DOMICILE

MOISSY CRAMAYEL
Tél : 01 70 10 23 53
Tél : 06 35 94 31 26
Tél : 06 60 28 03 13

SANTÉ PÔLE

Centre hospitalier de Melun regroupant l'hôpital, ainsi que les cliniques St Jean et l'Ermitage

Tél : 01 81 74 17 17 (Hôpital)
Tél : 0 826 30 77 77 (Clinique)

Pôle médical de Sénart à Lieusaint 18 trait d'Union

Pôle santé de l'Ermitage à Dammarie-Les-Lys 186 rue Pierre Curie

Maison médicale Saint Nicolas à Rubelles Tél : 01 64 52 11 40

SAMU : 15

POMPIER : 18

URGENCE : 17

CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 01 40 05 48 48

SOS MEDECIN : BRIE-SENART

Tél : 36 24 ou 08 20 07 75 05

LES SERVICES PUBLICS LA POSTE :

321 avenue Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL
Tél : 3631
Site internet : laposte.net
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 30
Samedi : 9 h 00 - 12 h 30

SIETOM

Collecte porte à porte
Ordures ménagères : vendredi
Collecte sélective : mardi en semaines paires
Encombrants : troisième mercredi de chaque mois.
Site : www.sietom77.com
Tél : 01 64 07 99 75

DECHETTERIE

Ouverture au public
Octobre à fin avril
Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
14 h 00 - 18 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

Mai à septembre

Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
3 h 30 - 19 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

POLE EMPLOI

Tél : 3949.
Site : www.pole-emploi.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Hôtel des finances
20 quai Hippolyte Rossignol
77000 MELUN
Ouverture
Lundi et Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 16 h 00
Merc, Jeudi et Vend : 8 h 30 - 12 h 00
Tél : 01 64 41 33 00

COMMUNAUTE D'AGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297 rue Rousseau Vaudran
CS 30187
77198 Dammarie-les-Lys Cedex
Lundi au Vend : 8 h 30 - 12 h 15
et 13 h 30 - 17 h 30
Tél : 01 64 79 25 25

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM DE SEINE ET MARNE
77605 MARNE LA VALLEE cedex 03
Tél : 3646
Site internet : www.ameli.fr

GENDARMERIE

1ter, rue Etienne Tétrot
77170 COUBERT
Tél : 01 64 06 66 78

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Daisy LUCZACK
daisy.luczack@departement77.fr

Jean-Marc CHANUSSOT
jean-marc.chanussot@departement77.fr

DEPUTÉE

Michèle PEYRON
Courriel : michele.peyron.circo.09.77@gmail.com
2 rue des Tanneries
77170 BRIE COMTE ROBERT
Tél : 06 87 59 00 51

PREFECTURE DE MELUN

12 rue des Saints Pères
Lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
Standard : 01 64 71 77 77

Rédaction : Philippe CHARPENTIER, Aline COUDERC,
Bernard HOMBOURGER, Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,
Fabienne VANDEWINCKELE,

Réalisation : Sandrine MORVAN

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication : Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRIE

11, place de l'Eglise

77550 LIMOGES-FOURCHES